

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Québec, le 24 janvier 2018

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-442

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 9 janvier 2018 et transférée à la responsable de l'accès à l'information. Cette demande vise à s'informer auprès du Tribunal administratif du Québec de l'existence de dossiers pendants de quelque nature que ce soit impliquant le Club de Golf de Chambly Inc. et le terrain vacant (actuellement utilisé comme club de golf) ayant front sur le boulevard de Périgny, à Chambly.

À la suite de notre conversation téléphonique du 22 janvier dernier, vous nous avez mentionné que vous désiriez recevoir seulement une copie des plumitifs.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers (un fermé et un ouvert) correspondant à votre demande :

- SAI-M-230906-1411(O) et SAI-M-046517-9701(F)

Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse et numéro de lot.

...2

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie des plunitifs, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plunitifs